

FEDERATION FRANCAISE DE DANSE

La FFDanse propose à chaque licencié 4 niveaux de garanties assurance dans le cadre de sa pratique :

La licence inclue la garantie de base. Si vous désirez souscrire une option complémentaire, veuillez vous adresser à la Fédération

Garantie minimale	Garantie de base	Garantie option 1	Garantie option 2
Responsabilité Civile Recours défense	Responsabilité Civile Recours défense Capital Décès 15 000 € Invalidité 40 000 € Soins 200 % SS Dentaire 300 € Optique 400 € Frais de Transport Assistance Remise à niveau scolaire	Responsabilité Civile Recours défense Capital Décès 25 000 € Invalidité 60 000 € Soins 300 % SS Dentaire 400 € Optique 500 € Frais de Transport Assistance Remise à niveau scolaire Médicaments non remboursés Ostéopathie Indemnités Journalières 10€	Responsabilité Civile Recours défense Capital Décès 35 000 € Invalidité 80 000 € Soins 400 % SS Dentaire 500 € Optique 600 € Frais de Transport Assistance Remise à niveau scolaire Médicaments non remboursés Ostéopathie Indemnités Journalières 30€
-0,30 €	inclus dans le prix de la licence	+10,00 €	+20,00 €